

maître d'ouvrage

**Préfet
d'Eure-et-Loir**



Établi par :
Bureau systèmes
d'information géographique

Commune de

LEVES

PLAN DES SERVITUDES

Date de réalisation : 19 mai 2017

maître d'oeuvre

**Direction Départementale
des Territoires d'Eure-et-Loir**

Service de la Connaissance
des Territoires et de la Prospective
17, place de la République - CS 40517
28000 CHARTRES CEDEX
tel : 02 37 20 40 60

LEGENDE

A5 : Canalisations d'eau et d'assainissement

Canal A.E.P (adduction d'eau potable)

AC1 : Périmètre de protection de monument historique

AC1 : Monument Historique Surfaccique

EL7 : Alignement des voies publiques

I4 : Servitude au voisinage d'une ligne d'électrique aérienne

PM1 : Plan de prévention des risques naturels

PT1 : Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunication

T1 : Voies ferrées génératrices

T1 : Servitude relative aux voies ferrées

T4 : Servitude aérienne de balisage et
T5 : Servitude aérienne de dégagement

T7 : Servitude aérienne à l'extérieur des zones de dégagement
L'ensemble du territoire national est concerné en dehors des périmètres des servitudes T4 et T5

